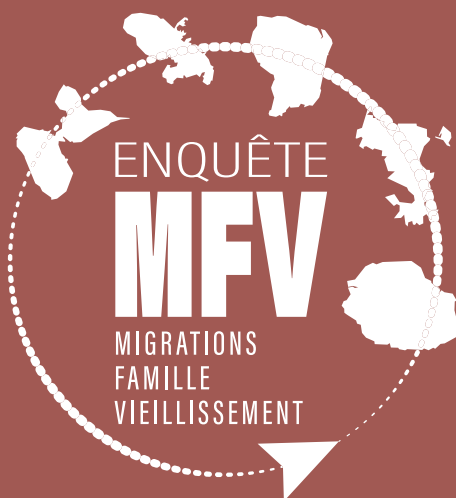




Migrations, Famille et Vieillesse en Martinique

Premiers résultats de l'enquête MFV-2

Claude-Valentin Marie (Ined), Didier Breton (Ined – Université de Strasbourg),
Élodie Floury (Université de Strasbourg) et Maude Crouzet (Université de Strasbourg)
Zinaïda Salibekyan-Rosain (Insee) et Maurice Bilonière (Insee)

**ENQUÊTE MIGRATIONS,
FAMILLE, VIEILLESSE**



L'équipe MFV souhaite particulièrement
remercier pour leur relecture :
Bénédicte Chanteur, Sandrine Dauphin,
Hugues Horatius-Clovis et Magda Tomasini

L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse, conçue par une équipe de chercheurs de/associés à l'Ined (Institut national d'études démographiques), est la première enquête Ménage de grande ampleur spécifiquement dédiée aux départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle analyse et mesure les mutations sociodémographiques à l'œuvre dans chacun d'entre eux (Marie, 2011). Outre les thématiques centrales que sont les migrations, le vieillissement, la famille et leurs transformations, elle aborde une série de thèmes « secondaires » tout aussi essentiels à la connaissance de ces territoires et à l'examen de leurs spécificités (pratiques linguistiques et religieuses, discriminations, état de santé, etc.). Cette enquête combine représentativité territoriale et compa-

tabilité nationale, voire internationale. Son ambition est également politique : elle a été pensée comme un instrument d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre locale de politiques sociales et sanitaires adaptées.

Forte des enseignements des premières éditions conduites en 2009-2010 en Martinique, Guadeloupe, Guyane et La Réunion, puis à Mayotte en 2015-2016 (Marie *et al.*, 2017), cette enquête a été reconduite en 2020-2021 (MFV-2) dans les quatre Drom « historiques » : Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion. Le questionnaire réactualisé vise à approfondir la connaissance des dynamiques à l'œuvre dans chacun de ces territoires et des changements qui s'y sont opérés ces dix dernières années, avec l'ambition d'en donner une vision prospective.

L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (MFV-2)

Méthodologie

L'échantillon a été conçu à partir d'un tirage aléatoire stratifié de logements dans les enquêtes annuelles de recensement (EAR). Les personnes âgées de plus de 79 ans ou de moins de 18 ans révolus ainsi que les populations vivant en communauté (établissements hospitaliers, scolaires, communautés religieuses...) ne sont pas incluses dans la population d'étude. Tout comme MFV-1 en 2009, cette enquête de l'Ined est réalisée en collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) qui a notamment assuré l'organisation de la collecte. Cette dernière a débuté le 8 janvier 2020 dans l'ensemble des territoires et s'est achevée le 30 juin 2021 en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, et le 31 décembre 2021 en Guyane. Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 60 minutes.

En Martinique, 2 746 questionnaires ont été collectés (1 047 hommes et 1 699 femmes), constituant un échantillon représentatif de la population âgée de 18 à 79 ans du département. Des coefficients de pondération, calculés par le Centre de Ressources Interrégional pour les Enquêtes – Ménages de l'Insee (CRIEM), ont été appliqués afin que les répondants qui composent l'échantillon représentent exactement la structure de la population martiniquaise de cette classe d'âge sur quelques critères : sexe, âge et lieu de naissance.

Une enquête en période de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a compliqué le processus de passation des questionnaires de l'enquête MFV-2 : la collecte a été totalement suspendue au moment du premier confinement, pour une période plus ou moins longue selon le territoire. Dans ce contexte, des adaptations ont été nécessaires. Alors que l'enquête était initialement prévue pour être réalisée exclusivement en face-à-face par collecte assistée par informatique (CAPI), le mode de passation par téléphone a été rendu nécessaire par périodes, devenant parfois le seul mode de collecte autorisé (notamment, de mi-avril à mi-juillet 2021 dans l'ensemble des départements). L'estimation de la part d'entretiens ainsi réalisés diffère sensiblement d'un Drom à l'autre : en Martinique, près d'une interview sur deux a été conduite par téléphone, contre 1 sur 10 en Guadeloupe. Cette estimation du mode de passation a été prise en compte par l'Insee pour le calcul des pondérations. Du fait de ces difficultés, les effectifs de réponses collectées ont été moins importants que prévu, ce qui impose aux équipes de recherche des précautions lors du traitement statistique des données.

Enfin, cette période particulière a pu entraîner des doutes chez les enquêtés sur la manière de répondre à certaines questions : faut-il donner une réponse en se basant sur sa vie en temps normal, ou sur sa vie au moment de l'enquête, dans un contexte de pandémie ? Cette difficulté a notamment été relevée sur les questions relatives à la santé des personnes interrogées, à la fréquence à laquelle elles voient leurs enfants, ou encore à la fréquence à laquelle elles assistent à des offices religieux.

Financement

Cette enquête a bénéficié d'une contribution financière du laboratoire d'excellence Individus, populations et sociétés (IPOP), soutenu par une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissement d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-0089-013, ainsi que d'un financement de la Direction générale aux outre-mer (DGOM) et de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep). Au niveau local, elle est financée par la Collectivité territoriale de la Martinique (CTM), la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Martinique.

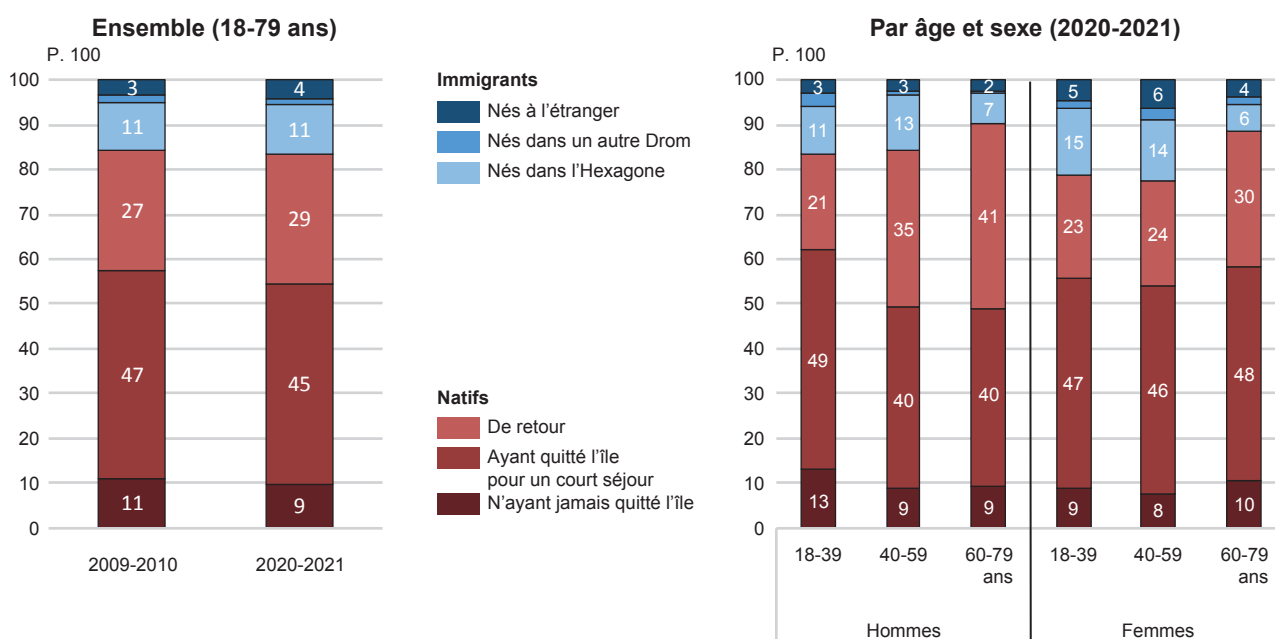
Migrations

La Martinique est la région française où la part de natifs parmi ses habitants demeure la plus élevée (Insee, 2022). Dans l'enquête, ils représentaient 83 % des adultes âgés de 18 à 79 ans en 2020, une part stable en comparaison de l'enquête de 2010 (figure 1). Parmi ces natifs, certains ont pour parents des « immigrants » installés de plus ou moins longue date sur l'île.

Cette configuration ne concerne que 2 % des natifs de Martinique en 2020, soit un taux équivalent à celui d'il y a dix ans, reflétant le très faible impact de l'immigration sur le peuplement de l'île.

Parmi les « immigrants » (qui, en Martinique, forment près d'un cinquième des 18-79 ans en 2020), 33 % ont au moins un parent né en Martinique (« originaires »).

Figure 1. Structure de la population – Martinique



Champ : personnes résidant en Martinique au moment de l'enquête (18-79 ans). Lecture : en 2009-2010, la Martinique comptait 11 % de natifs n'ayant jamais quitté le département parmi l'ensemble des personnes de 18-79 ans qui y vivaient. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Définition des catégories de natifs et d'« immigrants » dans l'enquête MFV

L'enquête MFV s'intéresse à la fois aux natifs des Drom et aux personnes non-natives y vivant au moment de l'enquête (« immigrants »).

Les natifs

Pour rendre compte de l'importance des migrations dans l'itinéraire de vie des natifs de l'île, ces derniers peuvent être classés en trois catégories :

- les « sédentaires », qui n'ont jamais quitté leur île de toute leur vie, même pour un court séjour ;
- ceux qui n'ont effectué que des « courts séjours » hors du département (moins de 6 mois, pour une formation professionnelle, visiter des proches, des congés, etc.) ;
- et enfin les « migrants-retour » (ou « natifs de retour »), qui, après un séjour durable en dehors de leur département de naissance (6 mois ou plus), sont revenus y vivre.

Les « immigrants »

Pour rendre compte des différences de parcours des non-natifs vivant dans les Drom, ces derniers sont distingués en trois catégories en fonction du lieu de naissance :

- ceux nés dans l'Hexagone ;
- ceux nés dans un autre Drom ;
- et ceux nés dans un pays étranger.

L'enquête permet de distinguer parmi les « immigrants » ceux dont au moins un des deux parents est né en Martinique. Nommés ici « originaires », leur présence témoigne d'un « effet d'après-coup » de l'émigration de leur(s) parent(s), principalement en France hexagonale.

Les natifs

• En dix ans, l'intensité de la migration des Martiniquais ne s'est pas démentie

Cette dernière décennie, la mobilité des Martiniquais (18-79 ans) s'est très légèrement accrue (figure 2). A notamment progressé la part de ceux qui se sont absentés durablement du département (+ 3 points), entraînant un modeste recul de la part des « sédentaires » (- 2 points).

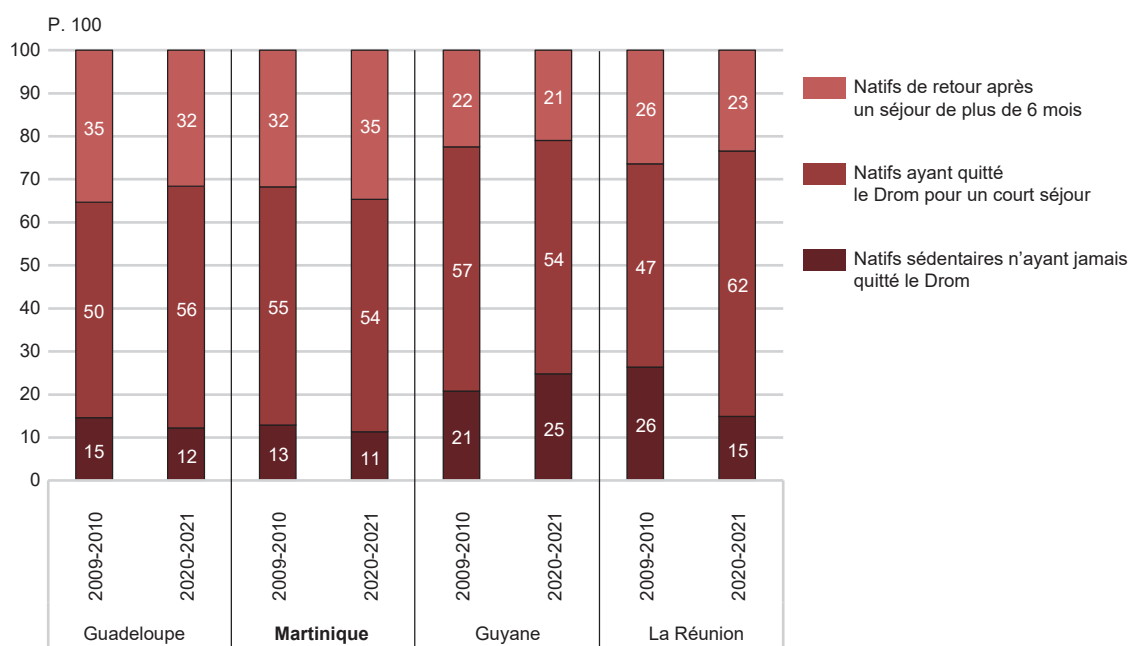
En 2020, plus d'un tiers des Martiniquais résidant sur l'île (35 % ; 38 % des hommes et 31 % des femmes) ont ainsi fait l'expérience d'une « migration durable » (6 mois ou plus) avant de s'y réinstaller. Ces « natifs de retour » rassemblent principalement ceux partis pour leurs études (pour l'essentiel dans l'Hexagone) : ils comptent aujourd'hui parmi les plus diplômés des natifs résidant sur l'île. Le tiers d'entre eux (33 %) est diplômé du supérieur. Mieux formés et plus qualifiés, leur « migration durable » leur aura été d'un réel profit ; en témoigne la qualité de leur insertion professionnelle de retour « au

pays ». Toutefois, 6 % de ceux partis pour des études n'ont pas connu la même réussite et restent à leur retour dépourvus de diplôme.

• Les natifs et natives n'ayant jamais quitté la Martinique cumulent les difficultés socio-économiques

Comme la Guadeloupe, la Martinique ne compte qu'une faible part de natifs « sédentaires » (9 %, femmes et hommes à parts égales) en comparaison de la Guyane et de La Réunion. Ils sont de loin les plus mal lotis : les deux tiers (63 %) n'ont aucun diplôme, et sont nettement moins souvent en emploi (tableau 1). Parmi les 25-65 ans, seuls 34 % exercent une activité en 2020, 39 % se sont déclarés au chômage et 12 % au foyer. Ces « sédentaires » sont aussi les plus modestes : leur niveau de vie mensuel médian⁽¹⁾ s'élève à 741 €. Ils sont aussi les plus réticents à quitter leur île pour un emploi : seuls 39 % l'envisagent, contre 56 % de ceux ayant déjà effectué un court séjour, et 57 % des « natifs de retour ».

Figure 2. Expérience migratoire des natifs des Drom en 2009-2010 et en 2020-2021



Champ : natifs des Drom résidant dans leur département de naissance au moment de l'enquête (18-79 ans). Lecture : en 2020, 35 % des natifs de Martinique de 18-79 ans qui y vivent ont déjà vécu au moins une expérience de migration longue. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(1) Voir l'explication dans le tableau 1.

Tableau 1. Caractéristiques socio-professionnelles des natifs selon leur expérience migratoire en 2020 (en %)

	Sédentaires	Courts séjours	Natifs de retour	Ensemble des natifs
Niveau de diplôme				
Aucun diplôme	63	27	22	29
Diplôme inférieur au baccalauréat	23	36	33	33
Niveau baccalauréat	8	21	13	17
Diplôme du supérieur	7	16	33	21
Niveau de vie mensuel médian (en €)*	741	1 200	1 500	1 250
Situation professionnelle (25-65 ans)				
En emploi	34	61	64	59
Étudiant ou apprenti	4	2	1	2
Chômeur (inscrit ou non à Pôle Emploi)	39	21	19	22
Retraité ou retiré des affaires	5	5	10	7
Au foyer	12	5	2	5
Inactif pour cause d'invalidité	5	4	3	4
Autre situation d'inactivité	1	1	2	1

Champ : natifs de Martinique y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans). *Lecture* : en 2020, 63 % des natifs de Martinique de 18-79 ans qui n'ont jamais quitté le département sont sans diplôme. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

* Le niveau de vie mensuel a été calculé en divisant le revenu mensuel moyen du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC), qui permettent de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente.

Nous utilisons ici l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE :

1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

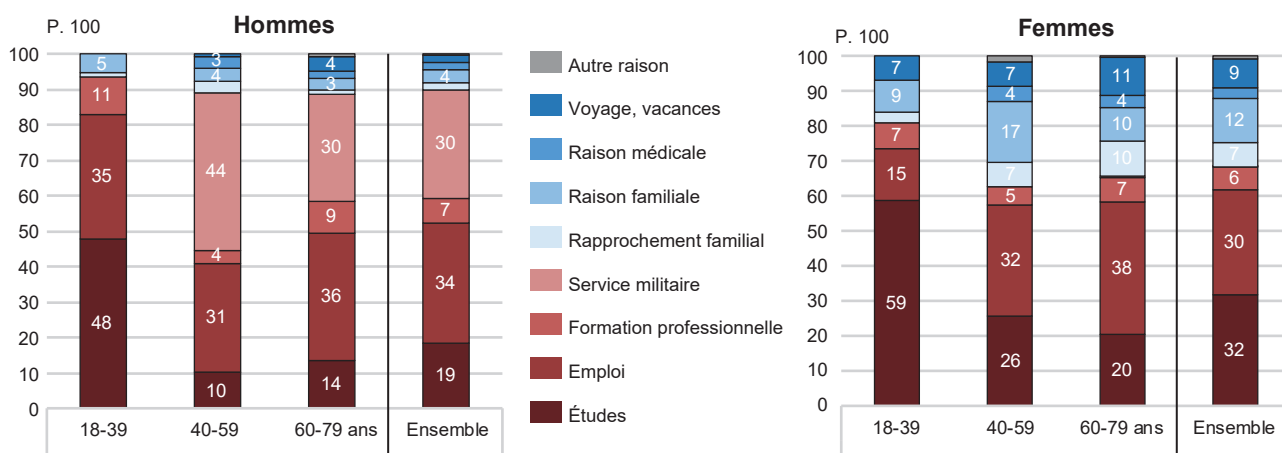
Le niveau de vie mensuel médian (ou revenu mensuel médian par UC) correspond à la valeur séparant la distribution des natifs en deux parts égales. Par exemple, 50 % des natifs « sédentaires » déclarent un revenu mensuel moyen par unité de consommation inférieur à 741 €, tandis que 50 % déclarent un niveau de vie supérieur à cette valeur.

• Les études : un motif majeur des départs

S'agissant des « natifs de retour », les raisons de leur migration apparaissent fortement corrélées au sexe et à la génération (figure 3). Plus fréquemment que les hommes, le départ des femmes demeure motivé par des raisons familiales (regroupement familial, accompagnement d'un parent, séparation, etc.). Parmi les plus âgés des hommes « natifs de retour », nombreux sont ceux dont la migration s'est effectuée dans le cadre du service militaire. L'enquête MFV-1 a montré

que cette migration « imposée » avait concerné 35 % des hommes « natifs de retour » en 2010. Supprimée depuis⁽²⁾, cette obligation ne concerne plus les nouvelles générations. La poursuite des études est désormais la motivation principale de la migration de longue durée des plus jeunes « natifs de retour », chez les hommes comme chez les femmes (respectivement 48 % et 59 % parmi les 18-39 ans). L'offre universitaire reste en effet limitée dans les Drom, malgré son développement : de nombreux jeunes s'inscrivent dans une université ou une école dans l'Hexagone (Demougeot *et al.*, 2021).

Figure 3. Motifs du dernier séjour des « natifs de retour » par sexe et groupes d'âge en 2020 – Martinique



Note : pour les individus ayant réalisé plusieurs longs séjours, on s'intéresse ici au dernier. *Champ* : « natifs de retour » en Martinique y résidant au moment de l'enquête (18-79 ans). *Lecture* : près de la moitié (44 %) des hommes « natifs de retour » de 40-59 ans avaient réalisé leur dernière migration longue au motif du service militaire. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(2) La suppression du service militaire obligatoire a été rendue effective en 2001.

• Dans l'Hexagone, les Martiniquais ont privilégié l'Île-de-France

La très grande majorité des « natifs de retour » martiniquais ont vécu leur dernier séjour durable dans l'Hexagone (81 %), une part proche de celles des Guadeloupéens et Guyanais, mais inférieure à celle des Réunionnais (94 %). Ces Martiniquais de retour avaient privilégié l'Île-de-France : 50 % y étaient installés lors de ce dernier séjour, notamment à Paris⁽³⁾ (20 %). Par ailleurs, 9 % avaient émigré en Guyane, qui est leur deuxième plus grande région d'accueil⁽⁴⁾. Il s'agit pour une large part d'hommes partis dans le cadre du service militaire : 55 % des « natifs de retour » de Guyane étaient dans ce cas, contre seulement 10 % de ceux ayant migré dans l'Hexagone.

Près d'un tiers des « natifs de retour » martiniquais ont vécu à leur arrivée sur leur lieu de migration chez un parent ou un membre de la famille (31 %), et 7 % ont été hébergés par des amis ou amis de la famille. L'étude « Freins à la mobilité des jeunes vers la Métropole » (Fabre, 2013) a montré qu'avoir des amis ou de la famille pouvant les héberger est un facteur rassurant pour les natifs quittant leur Drom de naissance, et donc susceptible de les inciter au départ.

• Les aides financières familiales ont été peu fréquentes durant la migration

Près d'un tiers des « natifs de retour » martiniquais (32 %) déclarent avoir reçu d'un proche une aide financière au cours de leur dernier séjour durable hors de Martinique, une part comparable à celles des natifs de Guadeloupe et de Guyane (30 %-35 %) mais supérieure à celle des Réunionnais (25 %). Cette solidarité a plus bénéficié aux femmes qu'aux hommes (38 % contre 26 %). Un peu plus fréquentes qu'il y a dix ans⁽⁵⁾, ces aides sont aussi le plus souvent régulières (63 % des personnes aidées) : paiement du loyer, de factures, etc. À l'inverse, seule une petite minorité des « natifs de retour » (7 % des hommes et 11 % des femmes) déclarent avoir aidé financièrement un ou plusieurs membre(s) de leur famille demeuré(s) au pays : en Martinique, cette part s'élève à 14 % parmi ceux partis pour un emploi, contre 19 %-25 % dans les autres Drom.

• Les expériences de migration sont jugées positives

Une très large majorité des « natifs de retour » martiniquais tiennent pour « positif » (66 %) ou « plutôt positif » (26 %) leur dernier long séjour hors de l'île. Certains ont pourtant connu des difficultés durant cette expérience migratoire (37 % des femmes, 27 % des hommes). Elles tenaient principalement à l'éloignement de la famille ou au « mal du pays » (39 % de ceux ayant connu des difficultés) et/ou à l'adaptation à la vie sur le lieu de migration (32 %). Durant leur séjour, 18 % des « natifs de retour » déclarent avoir plutôt fréquenté des compatriotes de leur département, et 23 % plutôt

des natifs de leur lieu de migration. Mais la majorité (54 %) dit n'avoir fait aucune différence entre les uns et les autres, et ils ne sont que 5 % à déclarer n'avoir fréquenté ni les uns ni les autres.

Quoi qu'il en soit, près d'un quart de ces « natifs de retour⁽⁶⁾ » (24 %) se déclarent prêts à un nouveau départ pour un « séjour durable », proportion sensiblement moindre qu'il y a dix ans (31 % en 2010). Les femmes l'envisagent nettement plus que les hommes (31 %, contre 17 %). Supérieure à celle des Guadeloupéens (20 %), cette motivation à un nouveau départ des Martiniquais est moindre que celle des Réunionnais et des Guyanais (28 % et 46 %). La majorité de ceux se déclarant prêts à un nouveau départ ferait le choix de l'Hexagone (57 %), mais 24 % choisiraient plutôt un pays étranger. Le Canada arrive très largement en tête des pays cités (35 %), suivi par les États-Unis (15 %).

• Des difficultés de retour « au pays » plus fortes pour les femmes

En Martinique, comme dans les autres Drom, le souhait de retrouver famille et amis demeure la motivation première du retour (27 % des « natifs de retour »). Elle précède le « mal du pays » (23 %) et les « motifs familiaux » (accompagnement d'un conjoint, mariage, éducation des enfants), que mentionnent plus souvent les femmes que les hommes (19 %, contre 11 %).

Choisi ou contraint, le retour en Martinique n'est pas exempt de difficultés : près d'un quart des Martiniquais concernés⁽⁷⁾ (23 %) en ont fait mention, autant qu'il y a dix ans, et les femmes plus que les hommes (28 % contre 18 %) : c'est le seul Drom où une telle différence existe en 2020. La recherche d'emploi est la plus souvent évoquée (38 % des personnes ayant éprouvé des difficultés), plus souvent par les femmes que par les hommes (44 % contre 28 % – figure 4). S'y ajoutent la réadaptation aux habitudes locales (32 %, contre seulement 12 %-20 % dans les autres Drom) et/ou les difficultés administratives (19 % des femmes, 12 % des hommes). Notons que les difficultés liées au logement ont été moins fréquemment citées par les Martiniquais « de retour » en comparaison de ceux des autres Drom (9 %, contre 17 %-26 % ailleurs).

Les intentions de migration des natifs

• Les jeunes martiniquais un peu moins enclins à quitter leur île pour un emploi qu'il y a dix ans

Dans un contexte de forts taux de pauvreté et de chômage en outre-mer (Audoux et Prévot, 2022), 54 % des jeunes adultes martiniquais (18-34 ans) ont déclaré en 2020 être prêts à quitter leur département pour un emploi. Moindre qu'il y a dix ans (65 %), ce taux est comparable à celui relevé en Guadeloupe (55 %) et en Guyane (59 %), et très supérieur à celui obtenu à

(3) Des proportions équivalentes à celles des Guadeloupéens. En comparaison, les Guyanais et Réunionnais n'étaient respectivement que 31 % et 24 % en Île-de-France.

(4) La Guadeloupe arrive en troisième position avec 6 % des « natifs de retour » partis ailleurs en France.

(5) Seulement 25 % des « natifs de retour » martiniquais disaient en avoir perçu.

(6) On notera que ces « natifs de retour » sont âgés de plus de 34 ans.

(7) Cette part est similaire en Guadeloupe (21 %).

La Réunion (44 %). L'Hexagone demeure leur destination privilégiée⁽⁸⁾ (71 %) et 15 % préféreraient partir à l'étranger, au détriment de l'outre-mer français et de la zone Caraïbe. Il convient de souligner que la Martinique est le seul Drom où la part de jeunes prêts à partir pour un emploi a diminué en dix ans.

Les natifs « sédentaires » demeurent les plus réticents à cette perspective, en comparaison des jeunes natifs ayant des expériences de migration. L'effet « diplôme » y concourt certainement : l'enquête montre que les non-diplômés sont les plus réticents au départ et les « sédentaires » en sont généralement dépourvus. Cette réserve se vérifie plus encore chez les jeunes martiniquaises : elles sont 52 % à exprimer le souhait de partir, contre 56 % des jeunes hommes ; cet écart n'existait pas il y a dix ans. La charge d'une famille vient au premier rang des facteurs susceptibles d'expliquer cette réticence : 36 % des jeunes martiniquaises (18-34 ans) ont au moins un enfant, contre seulement 14 % des hommes. Les obstacles à la migration leur apparaissent alors nettement plus importants, tant en termes matériels que d'organisation.

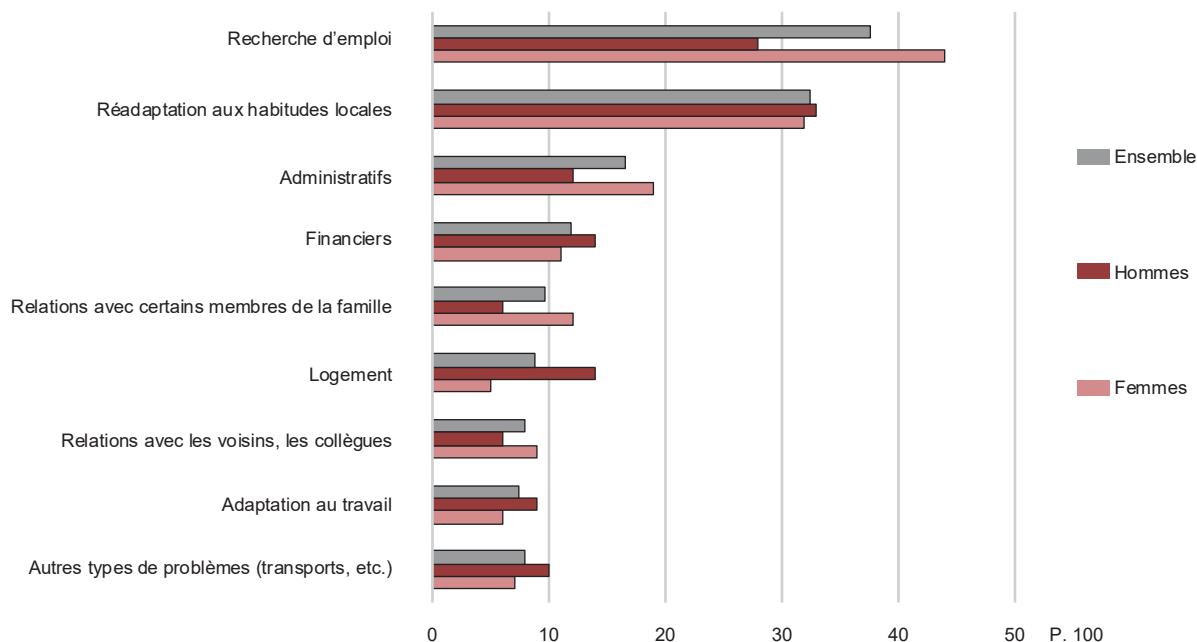
Un tiers des jeunes martiniquais (35 %) refuserait de quitter l'île pour un autre motif que l'emploi⁽⁹⁾ (hommes et femmes à parts égales). Dans les autres Drom, cette réticence à un tel départ apparaît bien plus forte (45 %-58 %).

• Des départs plus souvent envisagés comme définitifs qu'il y a dix ans

Parmi les jeunes martiniquais « prêts à partir », plus de la moitié (55 %) conditionne ce départ à la possibilité d'un retour, comme il y a dix ans. Cette condition, plus impérative encore en Guadeloupe (63 %), l'est moins en Guyane et à La Réunion (50 % et 49 %). Elle est aussi légèrement plus importante pour les femmes que pour les hommes (56 % contre 53 %), à l'inverse de ce qui prévalait il y a dix ans. C'est également en Martinique que la part de jeunes natifs envisageant un départ définitif est la plus élevée en 2020. À cette date, 14 % de ceux prêts à quitter leur île pour un emploi l'envisagent ainsi, contre 9 % en 2010⁽¹⁰⁾.

Parmi ceux qui se déclarent prêts à un départ, plus de la moitié (53 %) l'envisagerait sans « aide publique à la mobilité ». Similaire à celles des autres Drom (48 %-54 %), cette part est équivalente à celle enregistrée en 2010. Ceux qui, à l'inverse, souhaiteraient disposer de cette « aide publique », la justifient majoritairement pour le financement de leur voyage (47 %), la recherche d'un logement sur place (41 %) et – dans une moindre mesure – pour financer leurs dépenses courantes (11 %). Il y a dix ans, la part de ceux qui disaient avoir besoin d'aide pour financer le voyage était bien moindre (27 %), au profit de ceux – en part bien plus importante – qui disaient en avoir besoin pour trouver un logement (63 %). Cette évolution des besoins est similaire à celle perçue en Guadeloupe.

Figure 4. Principaux problèmes rencontrés par les « natifs de retour » ayant déclaré avoir connu des difficultés lors de leur retour en Martinique, par sexe



Champ : « natifs de retour » ayant dit avoir connu des difficultés à leur retour en Martinique (18-79 ans). *Lecture* : les personnes interrogées pouvaient ici citer deux principales difficultés. Ainsi, 44 % des « natives de retour » et 28 % des « natifs de retour » en Martinique ayant connu des difficultés ont cité la recherche d'emploi parmi les deux difficultés qu'ils pouvaient citer. *Source* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(8) Comme en Guadeloupe, mais dans une moindre proportion qu'en Guyane et à La Réunion (79 %-82 %).

(9) Pour faire des études, suivre une formation, ou toute autre raison.

(10) On note donc finalement une diminution de la part des jeunes pour qui la question du retour n'est pas un facteur déterminant dans le choix de migrer (de 36 % en 2010 à 31 % en 2020).

Les « immigrants »

• Une immigration principalement dans l'Hexagone

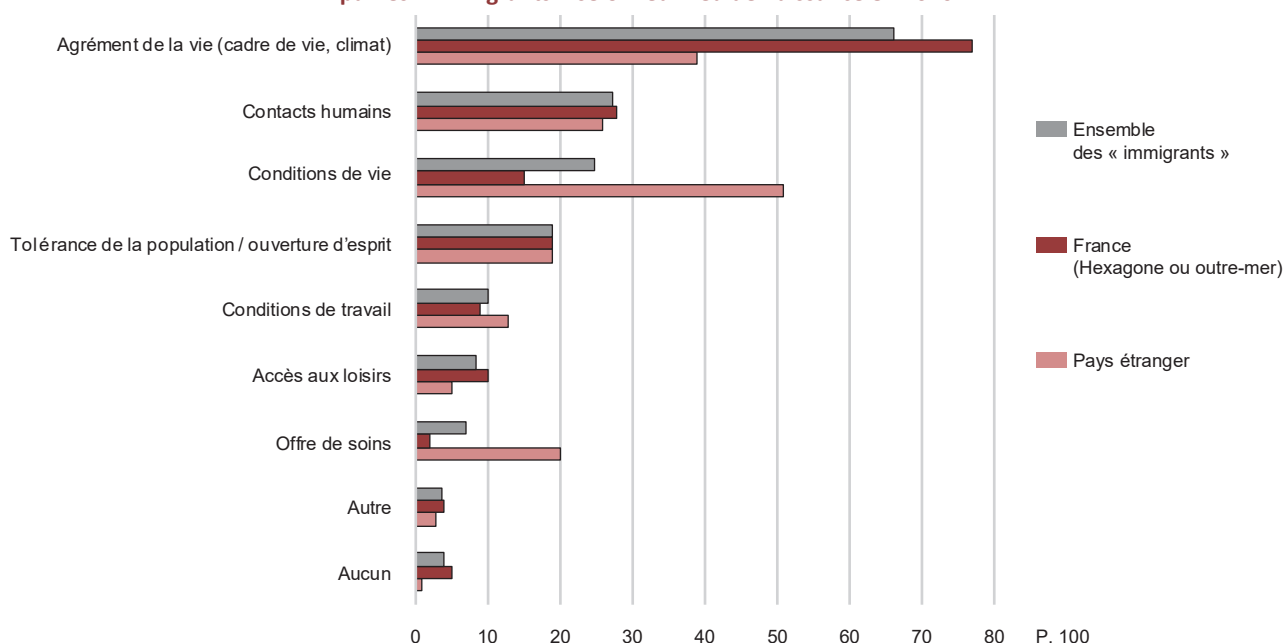
En 2010, l'enquête MFV-1 évaluait à 16 % la part des « immigrants » dans l'ensemble des 18 à 79 ans résidant en Martinique. Dix ans plus tard, ce taux s'élève à 17 %, avec une composition par origines similaire (11 % nés dans l'Hexagone, 2 % ailleurs en outre-mer, 4 % à l'étranger). Ceux nés à l'étranger arrivent pour l'essentiel des Amériques et des Caraïbes. Une large part de ces « immigrants » tiennent leur installation pour définitive⁽¹¹⁾, 42 % l'estiment durable, et seuls 10 % la pensent provisoire⁽¹²⁾. Dans ces migrations, les personnes seules sont les plus nombreuses (52 %), suivies des couples avec ou sans enfants (17 % et 14 %). Les 17 % restants sont arrivés avec un ou plusieurs enfants (7 %), un ou plusieurs membres de la famille (9 %) ou un ou plusieurs amis (1 %). Les installations de personnes seules sont équivalentes à celles enregistrées en Guadeloupe.

• Le cadre de vie et le climat : principaux avantages de la vie sur l'île

Une majorité de ces « immigrants » (62 %) conseilleraient à des proches de s'installer en Martinique. En légère progression depuis dix ans, ce taux est équivalent à ceux de la Guadeloupe et de la Guyane, mais inférieur à celui de La Réunion (76 %). Ce conseil est plus fréquemment formulé par les « immigrants » nés en France (63 %, contre 57 % des natifs de l'étranger), ceux nés à l'étranger demeurant plus enclins à conseiller à leurs proches de rester là où ils vivent, ou d'aller dans un autre pays. La suggestion de venir dans le département varie aussi selon l'âge : les jeunes « immigrants » sont plus nombreux à la formuler.

Les avantages de la vie en Martinique les plus souvent cités sont (comme en Guadeloupe et à La Réunion) l'agrément du cadre de vie et le climat (66 %), plus fréquemment évoqués par ceux nés en France que ceux nés à l'étranger (figure 5). Les contacts humains arrivent en seconde position (26 %) : c'est un avantage bien plus souvent cité en Martinique que dans les autres Drom (10 % à 22 %). Les conditions de vie et l'offre de soin sont des avantages plus fréquemment mentionnés par les natifs de l'étranger que par ceux nés dans l'Hexagone ou ailleurs en outre-mer.

Figure 5. Principaux avantages à la vie en Martinique déclarés par les « immigrants » selon leur lieu de naissance en 2020



Champ : non-natifs de Martinique, appelés « immigrants » (18-79 ans). *Lecture* : les personnes interrogées pouvaient ici citer deux principaux avantages à la vie dans le département. Ainsi, 66 % des « immigrants » en Martinique ont cité l'agrément de la vie parmi les deux avantages qu'ils pouvaient citer. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(11) 56 % des « immigrants » nés à l'étranger sont de cet avis, contre seulement 36 % de ceux nés en France.

(12) Les 6 % restants ne savent pas.

Seul un tiers des « immigrants » en Martinique (32 %) déclarent avoir connu des difficultés au cours de leur séjour sur l'île : légèrement plus qu'à La Réunion (28 %), mais moins qu'en Guadeloupe et en Guyane (40 % et 49 %). Les difficultés liées aux démarches administratives prédominent : elles sont citées par 35 % des natifs de France ayant vécu des difficultés, et 51 % de ceux de l'étranger les ont citées en tête des obstacles rencontrés. Au total, très peu de personnes non-natives font état d'une expérience négative à vivre en Martinique, mais il est probable qu'une partie de celles pour qui c'était le cas n'y résidaient plus au moment de l'enquête.

• **Des « immigrants » en contact fréquent avec leur pays d'origine**

Interrogés sur leurs relations sociales, 44 % des « immigrants » déclarent plutôt fréquenter des natifs de la

Martinique, 5 % plutôt leurs pairs (même territoire origine) et 47 % autant les uns que les autres⁽¹³⁾. C'est en Martinique que la part d'« immigrants » fréquentant plutôt des personnes natives de leur lieu d'origine est la plus faible (15 % à 30 % dans les autres Drom).

En Guadeloupe, en Guyane et à La Réunion, le choix et l'intensité des fréquentations des « immigrants » sont fortement corrélés à leur durée de présence dans le département : plus durable est l'installation, moins exclusives sont les fréquentations entre natifs de même origine. Ceux installés depuis peu de temps fréquentent souvent des personnes originaires de leur lieu de naissance, et plus l'installation est ancienne, moins c'est le cas. La Martinique se distingue sur ce plan : il y a très peu de différences selon la durée de vie sur l'île. Une très large majorité des « immigrants » (plus de 8 sur 10) déclarent maintenir des contacts fréquents avec des proches résidant dans leur lieu de naissance.

(13) Les 4 % restants n'ont pas souhaité répondre.

Forte réduction de la taille des familles : la part des femmes ayant 4 enfants ou plus a été divisée par deux entre les générations 1940-1949 et 1960-1969

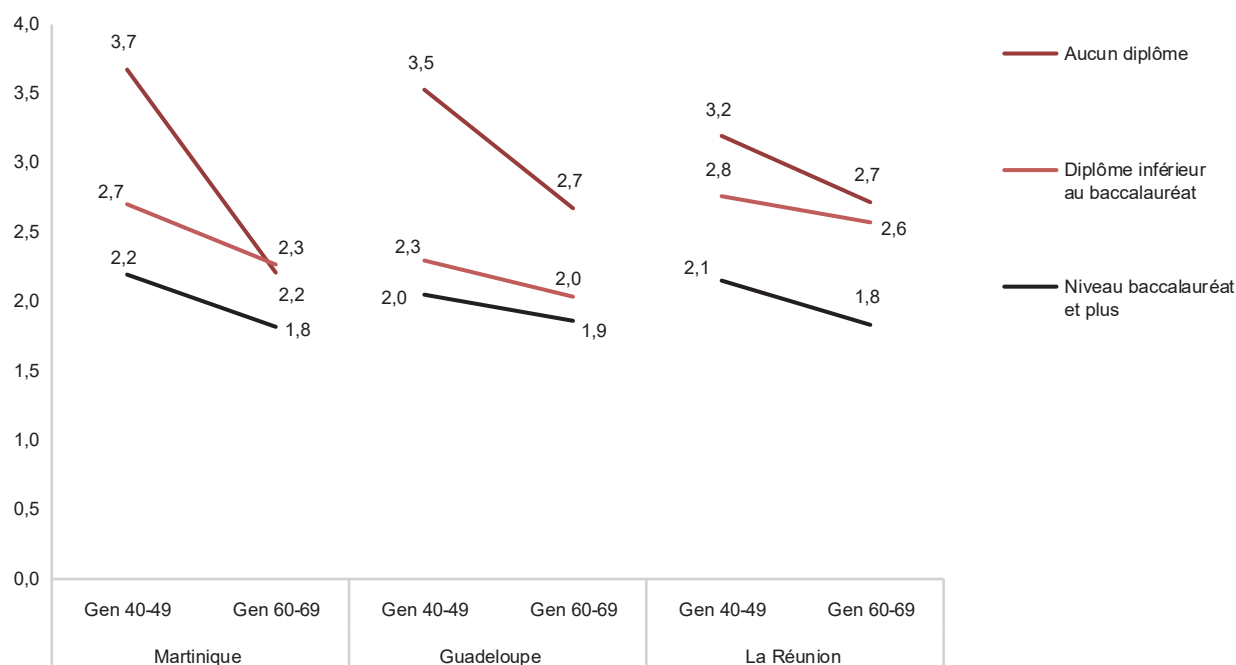
La Martinique est le Drom qui – depuis les années 1960 – affiche la fécondité la plus faible. Comme en Guadeloupe et à La Réunion, ce sont les femmes nées avant 1970 qui ont porté l'essentiel de cette baisse de la fécondité. À la date de l'enquête, celles nées entre 1940 et 1949 déclarent avoir eu en moyenne 3 enfants, contre 2,1 pour leurs cadettes nées entre 1960 et 1969, soit un niveau proche du seuil de renouvellement des populations⁽¹⁴⁾. Ce recul tient principalement à la diminution de la part des femmes déclarant 4 enfants ou plus : elles ne sont plus que 16 % dans les générations 1960-1969, contre 32 % dans les générations 1940-1949. Cette évolution, par sa rapidité, a profondément modifié la perception de la taille des familles : les femmes des générations 1960-1969, qui déclarent avoir eu en moyenne 2 enfants, indiquent que leur mère a eu en moyenne 6 enfants. Il est encore trop tôt pour savoir ce que sera la fécondité des générations plus récentes, mais le niveau atteint à 25 ans semble désormais relativement stable, comme nous le vérifions ci-dessous.

Le paradoxe des non-diplômées : ce sont celles qui ont le plus d'enfants et le plus tôt, mais ce sont également celles qui ont le plus contribué à la baisse de la fécondité

La fécondité des femmes dépend fortement de leur niveau d'études : ont en moyenne le plus d'enfants, celles qui ont fait les études les plus courtes (Davie et Mazuy, 2010). Entre les générations 1940-1949 et les générations 1960-1969, on observe une forte baisse de la part des non-diplômées (de 45 % à 30 %). Pour autant, en Martinique comme en Guadeloupe, ce sont ces dernières qui ont le plus réduit leur fécondité : passant de 3,7 enfants par femme pour les générations 1940-1949 à moins de 2,2 enfants pour les générations 1960-1969, contre respectivement 2,2 et 1,8 pour celles diplômées d'au moins le baccalauréat (figure 6).

Au-delà du nombre d'enfants, le parcours scolaire détermine également l'âge à la maternité. Plus les études sont courtes, plus la fécondité est précoce (Davie et Mazuy, 2010). Si la part de femmes ayant eu au moins un enfant avant 20 ans diminue fortement (10 % de celles nées entre 1990 et 1999 contre 20 % dans les générations 1940-1949), elle demeure plus de trois fois plus élevée chez les non-diplômées que chez les autres (23 % contre 7 %).

Figure 6. Nombre d'enfants selon le département et le niveau d'études – Martinique, Guadeloupe, La Réunion



Champ : femmes résidant en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion au moment de l'enquête et nées entre 1940-1949 et 1960-1969. **Lecture :** Les femmes nées entre 1940 et 1949 et résidant en Martinique en 2020 diplômées d'un baccalauréat ou plus ont eu en moyenne 2,2 enfants à la fin de leur vie féconde, contre 1,8 pour celles nées entre 1960 et 1969. **Source :** Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(14) Dans l'enquête MFV-1, les femmes nées entre 1930 et 1939 déclaraient avoir eu 3,8 enfants en moyenne. Il est possible que ces moyennes sous-estiment légèrement les valeurs des descendance finale du fait de l'omission de certains enfants (notamment certains décédés).

À 25 ans, les Martiniquaises nées entre 1986 et 1995 avaient en moyenne 0,6 enfant⁽¹⁵⁾. Proche de celle observée dans les générations 1966-1975, cette valeur est bien inférieure à celle des générations 1946-1955 (1,2 enfant en moyenne). Dans l'ensemble, la répartition des femmes selon le nombre d'enfants à 25 ans évolue donc relativement peu, avec une majorité de femmes sans enfant. Seule la proportion de celles ayant 1 enfant augmente significativement, passant de 21 % à 29 % en l'espace de 20 générations (figure 7).

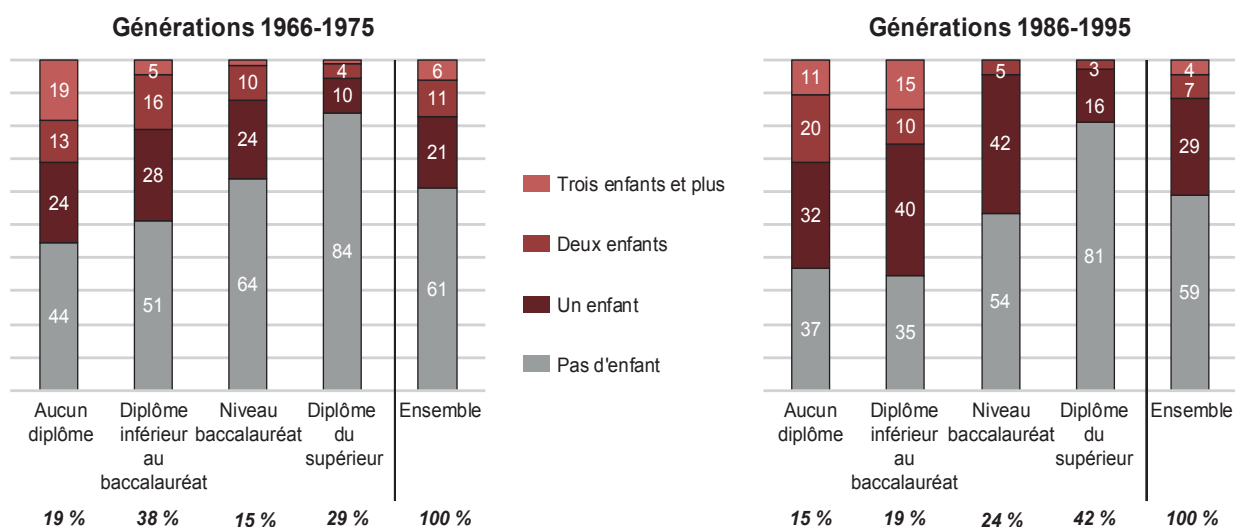
En revanche, le nombre d'enfants à 25 ans varie fortement selon le niveau d'études (figure 7). La part de femmes sans enfant est d'autant plus élevée que le niveau d'études augmente : passant de 37 % pour les non-diplômées (nées entre 1986 et 1995) à 81 % pour les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat. Toutefois, quel que soit le niveau d'études, la part de celles sans enfant diminue entre les générations 1966-1975 et 1986-1995. À l'inverse, celles qui n'en ont qu'un voient leur part augmenter très fortement peu importe le niveau d'études, soit 42 % pour les titulaires d'un baccalauréat et 32 % pour celles sans diplôme (contre 24 % vingt générations plus tôt dans les deux catégories). Des évolutions qui s'opèrent dans un contexte de progression continue du niveau moyen d'études (figure 7).

Décohabitation familiale et entrée en parentalité : des trajectoires spécifiques des femmes et des hommes

En Martinique, comme ailleurs en outre-mer ou dans l'Hexagone, la parentalité avant 25 ans concerne davantage les femmes que les hommes (figure 8). Y concourent autant le décalage d'âge à l'union selon les sexes, que les situations de monoparentalité plus fréquentes et plus précoces que dans l'Hexagone (Breton, 2011). Dans les générations 1990, 42 % des femmes martiniquaises sont déjà mères d'au moins un enfant à 25 ans ; identique à celle enregistrée en Guadeloupe, cette part est inférieure à celle de La Réunion (50 %). Soulignons que la parentalité avant 25 ans est nettement plus rare pour les hommes (11 %). À cet âge, la moitié (51 %) des Martiniquais n'a connu aucun des trois événements familiaux qui constituent l'entrée dans la vie adulte : ni la décohabitation parentale, ni la mise en couple, ni la naissance d'un enfant. Très proche de celle observée en Guadeloupe (52 %), cette proportion est deux fois supérieure à celle des hommes à La Réunion (25 %).

Cette différence de trajectoires familiales des femmes et des hommes s'observe dès 20 ans : à cet âge, 79 % des hommes vivent chez leurs parents, et c'est encore le cas pour 60 % à 25 ans. Pour les femmes, les proportions sont respectivement 68 % et 36 % aux mêmes

Figure 7. Nombre d'enfants à 25 ans selon le niveau d'études des femmes – Martinique



Champ : femmes résidant en Martinique au moment de l'enquête et nées entre 1966 et 1975 ou entre 1986 et 1995. Lecture : 84 % des femmes des générations nées en 1966-1975, résidant en Martinique en 2020 et diplômées du supérieur n'avaient pas d'enfant à 25 ans. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

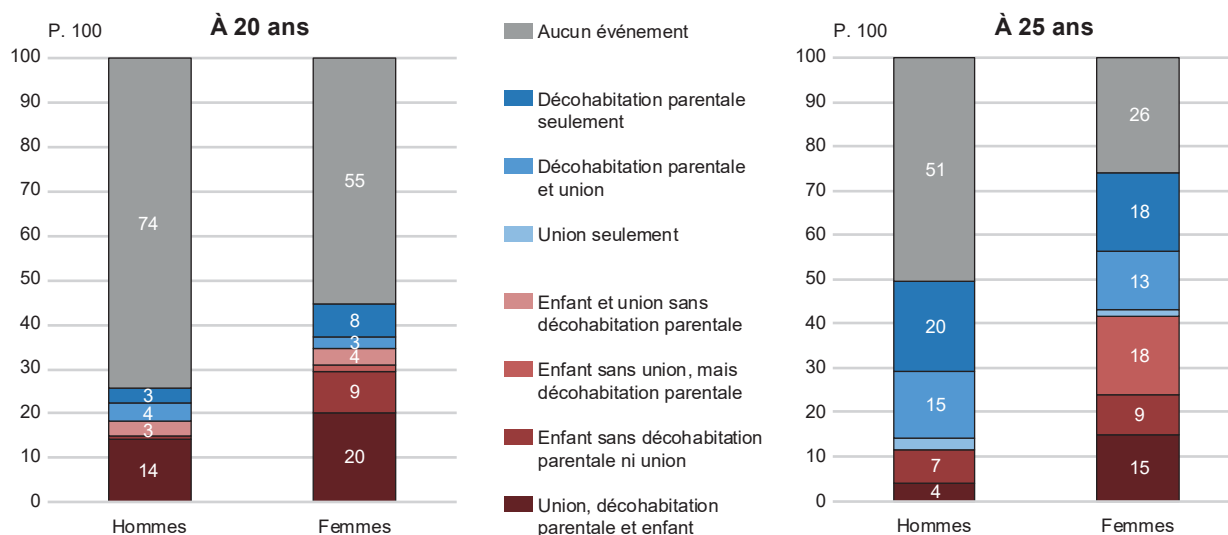
(15) Un niveau comparable à celui de la Guadeloupe, mais inférieur à celui de La Réunion.

âges. Cette spécificité masculine et ultramarine est particulièrement prégnante aux Antilles, comparée à La Réunion.

Avoir connu tous les événements (union, décohabitation parentale et naissance d'un enfant) avant 25 ans n'est pas la situation la plus fréquente chez les femmes (figure 9), même non-diplômées (15 %) ou peu diplômées (9 %). Pour les plus diplômées, la trajectoire la

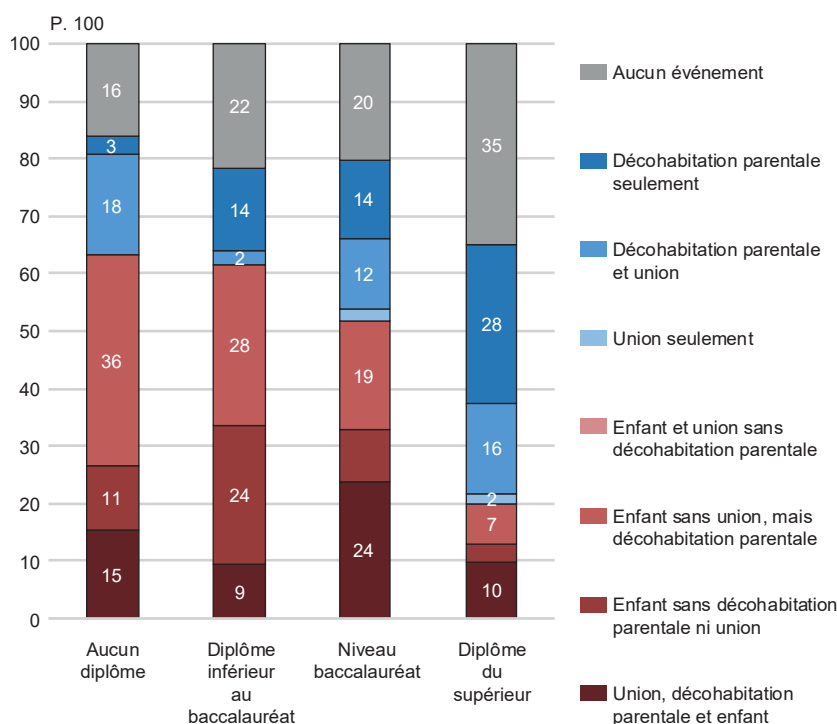
plus commune est de n'avoir connu aucun événement (35 %), ou uniquement une décohabitation (28 %). En Martinique, les trajectoires d'entrée dans la vie adulte des femmes non-diplômées se distinguent très nettement de celles de leurs voisines guadeloupéennes : seules 16 % n'ont connu aucun événement contre 39 % en Guadeloupe. Elles se distinguent aussi de celles observées à La Réunion, où la part des femmes ayant connu tous les événements est majoritaire.

Figure 8. Événements de la trajectoire familiale vécus par les hommes et les femmes à 20 ans et 25 ans, générations 1986-1995 – Martinique



Champ : personnes résidant en Martinique au moment de l'enquête et nées entre 1986 et 1995. *Lecture* : 51 % des hommes des générations 1986-1995 en Martinique n'ont connu ni décohabitation de chez leurs parents, ni union cohabitante, ni premier enfant à 25 ans. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Figure 9. Événements de la trajectoire familiale vécus par les femmes à 25 ans selon le niveau d'études, générations 1986-1995 – Martinique



Champ : femmes résidant en Martinique au moment de l'enquête et nées entre 1986 et 1996. *Lecture* : 35 % des femmes des générations 1986-1995 diplômées du supérieur en Martinique n'ont connu ni décohabitation de chez leurs parents, ni union cohabitante, ni premier enfant à 25 ans. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

La part des enfants vivant toute leur enfance en famille monoparentale reste élevée

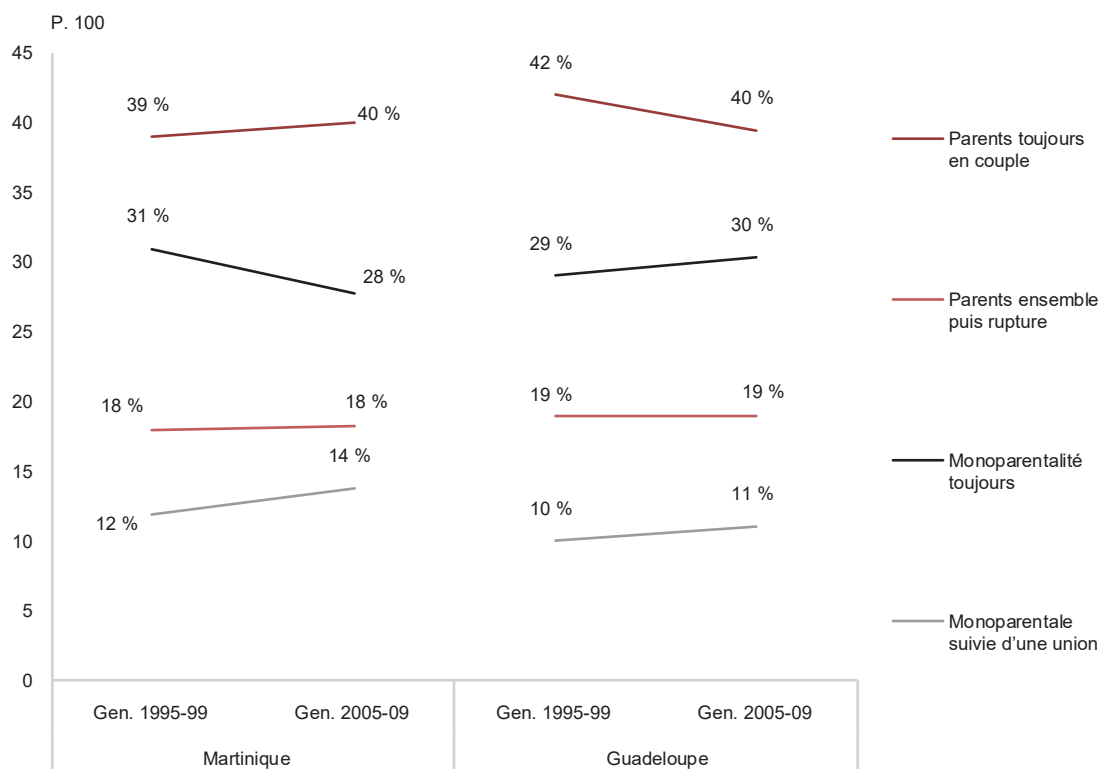
L'importance des ménages monoparentaux est une caractéristique typiquement antillaise. L'enquête MFV en offre une vision originale, en se plaçant du point de vue des enfants, et pas seulement des ménages ou des adultes. Dans l'Hexagone, la trajectoire la plus fréquente pour un enfant entre 0 et 10 ans est d'être né au sein d'un couple qui perdure tout au long de cette période de vie⁽¹⁶⁾. En Martinique, la part de ceux répondant à ce profil n'est pas majoritaire (40 % de ceux nés entre 2005 et 2009 contre 39 % pour ceux nés 10 ans auparavant (figure 10)).

Ainsi – et contrairement aux situations observées dans l'Hexagone ou à La Réunion – aux Antilles (en Martinique, comme en Guadeloupe), une part très importante des enfants a une trajectoire diamétralement opposée en vivant les dix premières années de leur vie uniquement avec leur mère. Cette proportion n'a que légèrement diminué en 10 ans (de 31 % pour les enfants nés entre 1995 et 1999 à 28 % pour ceux nés entre 2005 et 2009). En ajoutant les trajectoires discontinues, ce sont au total 60 % des enfants qui entre 0 et 10 ans auront connu au moins une période de monoparentalité.

Le niveau de diplôme marque ici nettement la différence. La moitié des enfants nés entre 2005 et 2009 de mère non diplômée ont vécu toute leur enfance (0-10 ans) uniquement en situation de monoparentalité (52 %). Ils sont seulement 10 % dans ce cas lorsque la mère est diplômée du supérieur. De même, 45 % des enfants vivant sous le seuil de pauvreté au moment de l'enquête⁽¹⁷⁾ ont eu une trajectoire de monoparentalité exclusive, contre 18 % des autres enfants. L'importance de la monoparentalité en Martinique (comme en Guadeloupe) est donc bien le signe du maintien aux Antilles du modèle des « unions visitantes⁽¹⁸⁾ » (Lefaucheur et Brown, 2011), mais elle est aussi liée à des conditions de vie précaires.

Dans l'enquête MFV-2, il est possible de distinguer les enfants déclarés par les femmes selon qu'ils soient ou non issus d'une même fratrie (même père). Ainsi, 29 % des femmes déclarent avoir eu au moins 3 enfants, et 34 % d'entre elles déclarent que ces enfants sont d'au moins deux pères différents. Cette part est très proche de celle observée en Guadeloupe (33 %).

Figure 10. Histoire familiale durant l'enfance (0-10 ans) des enfants nés entre 1995-1999 et entre 2005-2009 – Martinique et Guadeloupe



Champ : enfants des personnes résidant en Martinique et en Guadeloupe au moment de l'enquête. **Lecture :** 28 % des enfants des générations 2005-2009 nés d'un parent répondant résidant en Martinique en 2020-2021 ont vécu leurs 10 premières années de vie en famille monoparentale uniquement. **Source :** Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

(16) 78 % dans les générations 1990-1995 (Marie *et al.*, 2012).

(17) Calculé par rapport aux revenus des ménages martiniquais déclarés dans l'enquête.

(18) Terme emprunté à la littérature anglo-saxonne pour caractériser des unions durables et non-cohabitantes d'un homme, marié ou non, avec une femme (« amie ») qu'il « visite » (Lefaucheur et Brown, 2011).

Les pratiques contraceptives : la pilule est en première ligne

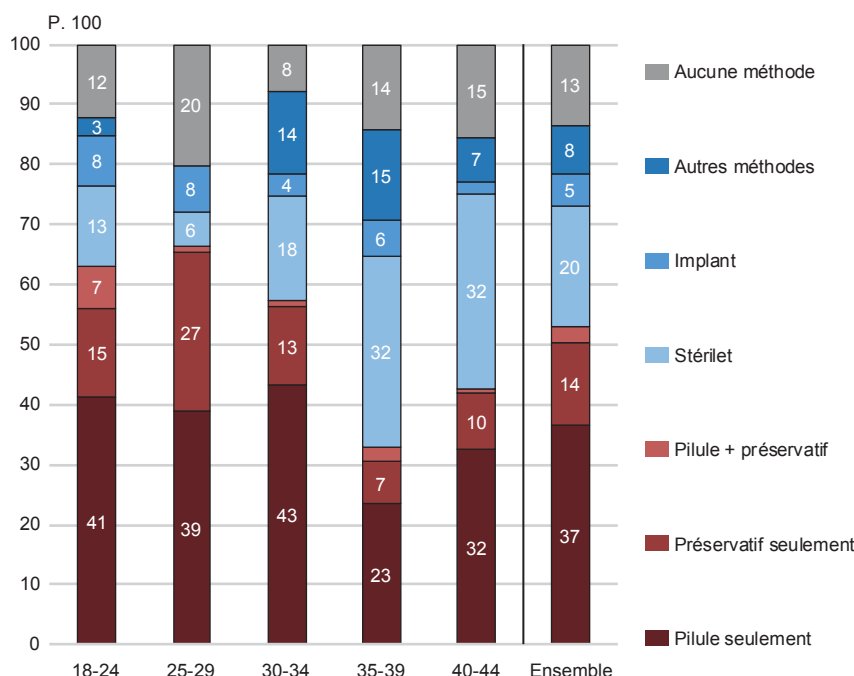
L'enquête MFV s'intéresse aux pratiques contraceptives des femmes âgées de moins de 45 ans. En Martinique, 15 % d'entre elles déclarent ne pas avoir de rapports sexuels au moment de l'enquête, 6 % sont enceintes ou cherchent à le devenir et 6 % se déclarent infertiles. Au total, ce sont donc près des trois quarts des femmes qui sont concernées par la contraception (73 %). Supérieure à celles observées en Guadeloupe (66 %) et à La Réunion (58 %), cette proportion est identique à celle mesurée en 2016 en France hexagonale par l'enquête Baromètre Santé (72 %).

La méthode la plus utilisée est la pilule, le plus souvent seule (37 % – [figure 11](#)). Elle est toutefois plus fréquemment combinée avec le préservatif (3 %) qu'en Guadeloupe (1 %), mais moins qu'à La Réunion (6 %).

Ces proportions varient peu avec l'âge avant 35 ans. Au-delà, elles sont bien supérieures à celles enregistrées dans l'Hexagone. Ainsi, chez les 40-44 ans, 32 % des Martiniquaises déclarent utiliser la pilule seule comme moyen de contraception, soit 22 points de plus que dans l'Hexagone. Le préservatif seul est le deuxième moyen le plus souvent utilisé entre 25 et 29 ans (27 %). L'utilisation du stérilet est plus rare qu'à La Réunion entre 30 et 34 ans (18 % contre 22 %), et surtout entre 25 et 29 ans (6 % contre 23 %). L'ordre s'inverse au-delà de 35 ans.

Au total, 13 % des femmes déclarent ne pas utiliser de moyen de contraception, soit une part supérieure à celle observée dans l'Hexagone en 2016 (8 %). Elle est minimale chez les 30-34 ans (8 %) et maximale entre 25 et 29 ans (20 %). Entre 18 et 25 ans, 12 % des femmes n'en utilisent pas, soit une proportion plus de deux fois supérieure à celle observée dans l'Hexagone.

Figure 11. Pratiques et méthodes contraceptives selon l'âge en 2020 – Martinique



Champ : femmes résidant en Martinique au moment de l'enquête (18-44 ans). *Lecture* : 12 % des femmes de 18-24 ans résidant en Martinique et susceptibles d'utiliser un moyen de contraception n'en utilisent pas. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Faire « famille à distance » : 6 personnes de 50-79 ans sur 10 en font l'expérience

La population martiniquaise vieillit. L'augmentation de l'espérance de vie, la baisse de la fécondité et l'émigration d'une partie des jeunes adultes participent à ce vieillissement, avec pour effet une réduction accrue des réseaux d'aidants familiaux potentiels.

L'enquête MFV permet de localiser ces aidants potentiels et d'identifier ceux qui ne résident plus sur le territoire et dont l'absence concourt, *de facto*, à une réduction du nombre de ceux potentiellement disponibles pour aider aux tâches de la vie quotidienne ([figure 12](#)). En 2020, parmi les personnes de 50-79 ans ayant au moins

un enfant vivant, 60 % expérimentent une situation de « famille à distance », c'est-à-dire qu'au moins un de leurs enfants a quitté la Martinique⁽¹⁹⁾.

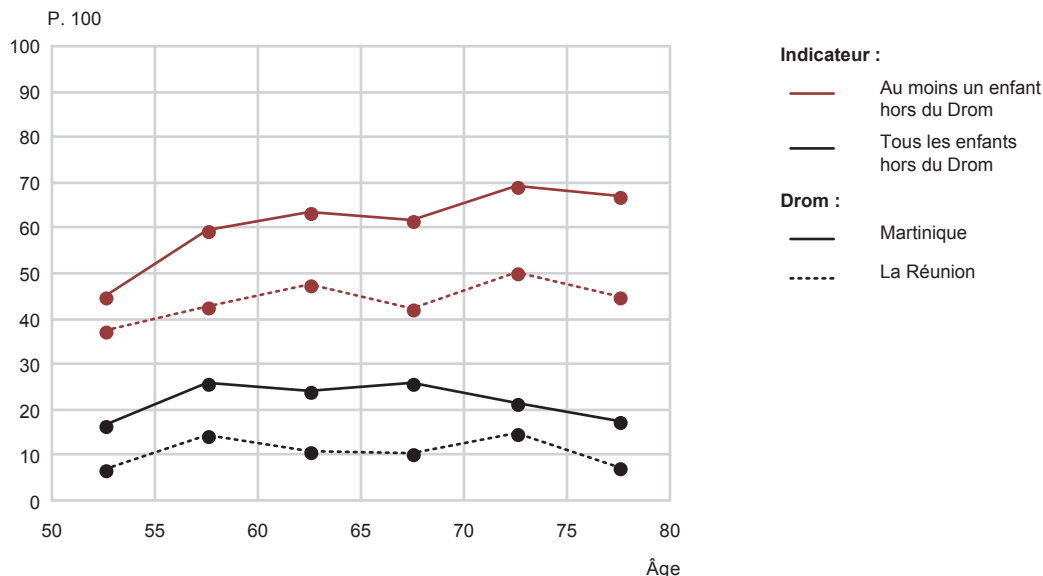
Cette proportion est restée stable depuis 2010. En revanche, la part des 50-79 ans dont tous les enfants vivent en dehors du département, est en hausse : 23 % contre 18 % il y a dix ans. La part de personnes concernées par la « famille à distance » est restée constante ces dix dernières années chez les « natifs de retour ». En revanche elle a fortement augmenté parmi les natifs « sédentaires » : en 2010, 55 % d'entre eux avaient au moins un enfant en migration et 11 % n'en avaient aucun sur le territoire ([figure 13](#)) ; ces proportions s'élèvent en 2020 à respectivement 57 % et 19 %, soit des valeurs très proches de celles observées parmi les « natifs de retour »

(19) Pour s'installer dans l'Hexagone la plupart du temps.

(61 % et 22 %). La « famille à distance », qui il y a dix ans concernait en priorité les personnes ayant elles-mêmes connu une expérience de migration, est désormais une réalité partagée par l'ensemble de la population martiniquaise âgée.

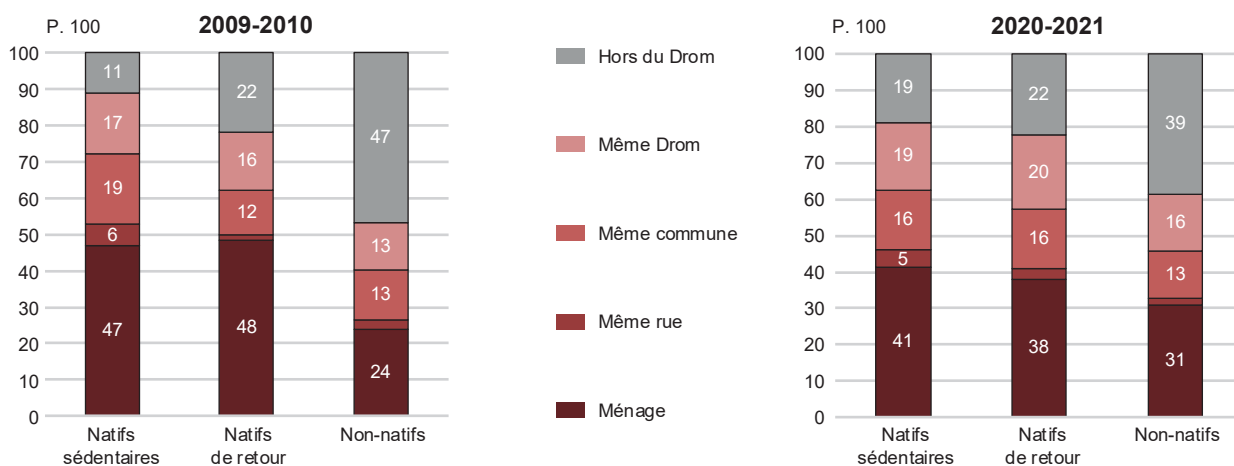
Lorsque les enfants résident encore sur le territoire, les familles restent très proches géographiquement : 39 % des 50-79 ans ont au moins un enfant cohabitant, et 20 % ont au moins un enfant installé dans la même commune.

Figure 12. Part des personnes qui expérimentent la « famille à distance » selon l'âge en 2020 – Martinique et La Réunion



Champ : personnes âgées de 50 à 79 ans résidant en Martinique ou à La Réunion et ayant au moins un enfant vivant. *Lecture* : en 2020, 20 % des natifs de 70-74 ans en Martinique avaient tous les enfants qui résidaient hors du département. *Source* : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Figure 13. Lieu de vie de l'enfant géographiquement le plus proche des Martiniquais âgés de 50 ans et plus, selon le statut migratoire



Champ : personnes âgées de 50 à 79 ans résidant en Martinique et ayant au moins un enfant vivant. *Lecture* : en 2010, pour 19 % des natifs « sédentaires » de 50-79 ans en Martinique, l'enfant le plus proche géographiquement résidait dans la même commune. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Vieillesse et solidarités intergénérationnelles

Une amélioration de l'état de santé des plus âgés, particulièrement chez les femmes

En 2020, parmi les 50-79 ans résidant à domicile, 31 % déclarent être limités dans leurs activités quotidiennes depuis au moins six mois en raison d'un problème de santé (tableau 2). Cela résulte pour les hommes d'un recul de 7 points depuis 2010, et de 16 points pour les femmes. Cette amélioration générale de l'état de santé des plus âgés se vérifie dans tous les Drom historiques⁽²⁰⁾ ; en particulier pour les femmes martiniquaises dont la prévalence des restrictions d'activité était la plus élevée en 2010 : elles ont aujourd'hui rattrapé leurs homologues guyanaises et réunionnaises. Les restrictions d'activité ont donc diminué à tous les âges (figure 14). Cette amélioration concerne surtout les moins diplômés dont la prévalence des restrictions a reculé de 14 points, alors qu'elle demeurait stable pour les plus diplômés. Pour autant, les inégalités de santé restent considérables entre ces deux groupes.

L'enquête MFV-2 permet une étude approfondie de l'état de santé des 50-79 ans, en évaluant l'intensité de leurs problèmes fonctionnels. En Martinique, les problèmes de mémoire sont relativement répandus : ils concernent 28 % des hommes et 32 % des femmes ; des taux supérieurs à ceux des autres Drom, hormis La Réunion pour les hommes et la Guyane pour les femmes. Les Martiniquaises, comme leurs consœurs guadeloupéennes, éprouvent aussi des difficultés à marcher : elles sont un tiers dans ce cas, soit davantage que les Réunionnaises, mais moins que les Guyanaises.

Si les Martiniquaises souffrent de limitations fonctionnelles similaires à celles de leurs voisines guadelou-

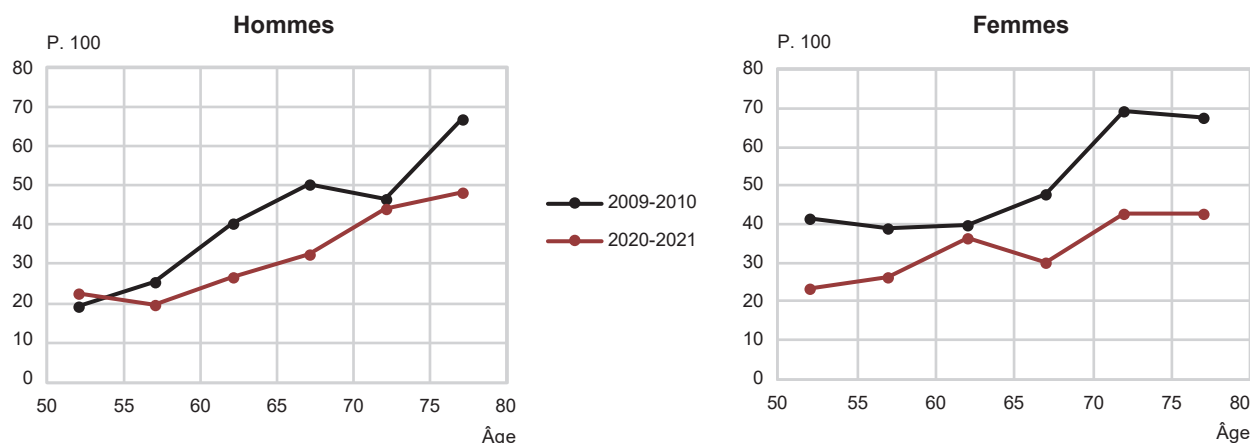
Tableau 2. Part des personnes de 50 ans ou plus déclarant un problème de santé (en %) – Martinique

	Hommes	Femmes	Ensemble
Restrictions d'activité (MFV-1)	37	48	43
Restrictions d'activité (MFV-2)	30	32	31
Difficultés pour marcher	22	33	28
Difficultés pour voir	27	27	27
Difficultés pour entendre	10	14	12
Problèmes de mémoire	28	32	30
Difficultés pour se laver	4	3	3

Champ : personnes résidant en Martinique au moment des enquêtes (50-79 ans). *Lecture* : en 2020, 32 % des femmes de 50-79 ans qui vivent en Martinique déclarent des problèmes de mémoire. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

peennes, celles-ci sont moins génératrices d'incapacités. Leurs difficultés à marcher s'accompagnent dans 63 % des cas de restrictions d'activité contre 70 % chez les Guadeloupéennes, et les problèmes de mémoire se doublent de restrictions d'activité pour seulement 47 % des cas contre 56 % pour les Guadeloupéennes. Des résultats qui pourraient expliquer que la prévalence des restrictions d'activité soit chez elles nettement plus faible que dans le département voisin, alors que les troubles fonctionnels y sont tout aussi fréquents.

Figure 14. Part des personnes déclarant des restrictions d'activité selon l'âge – Martinique



Champ : personnes résidant en Martinique au moment des enquêtes (50-79 ans). *Lecture* : en 2020, environ 30 % des femmes de 65-69 ans vivant en Martinique déclarent des restrictions d'activité. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(20) L'écart demeure toutefois important avec les moyennes de la France hexagonale (Leduc *et al.*, 2021). De plus, une part de cette amélioration pourrait être liée à l'éventuelle réticence des plus fragiles à répondre à l'enquête en période de pandémie.

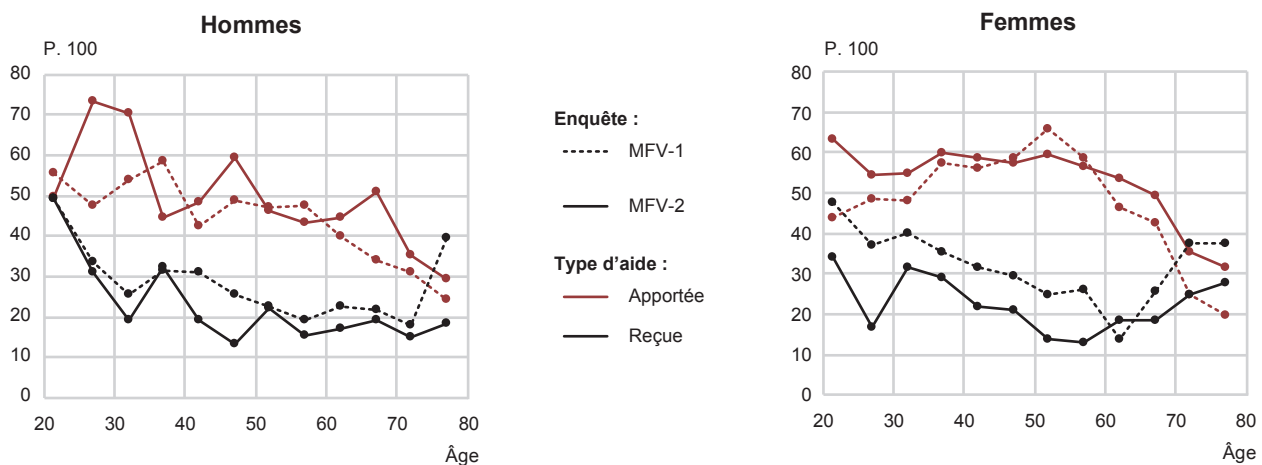
Les jeunes martiniquais apportent plus d'aide à leurs proches, mais en reçoivent moins qu'il y a dix ans

Environ 50 % des hommes et 60 % des femmes en Martinique aident leurs proches, et cette proportion diminue après 65 ans. La part de ces aidants a augmenté ces dix dernières années, en particulier aux deux extrémités de la tranche d'âge 18-79 ans. Les femmes de 20 ans et les hommes de 25 ans sont respectivement 65 % et 70 % à apporter de l'aide en 2020, contre seulement 45 % et 50 % en 2010. À l'autre extrémité, la contribution que les 60 ans ou plus

apportent à leurs proches a augmenté de 5 à 10 points entre 2010 et 2020 quel que soit le sexe (figure 15).

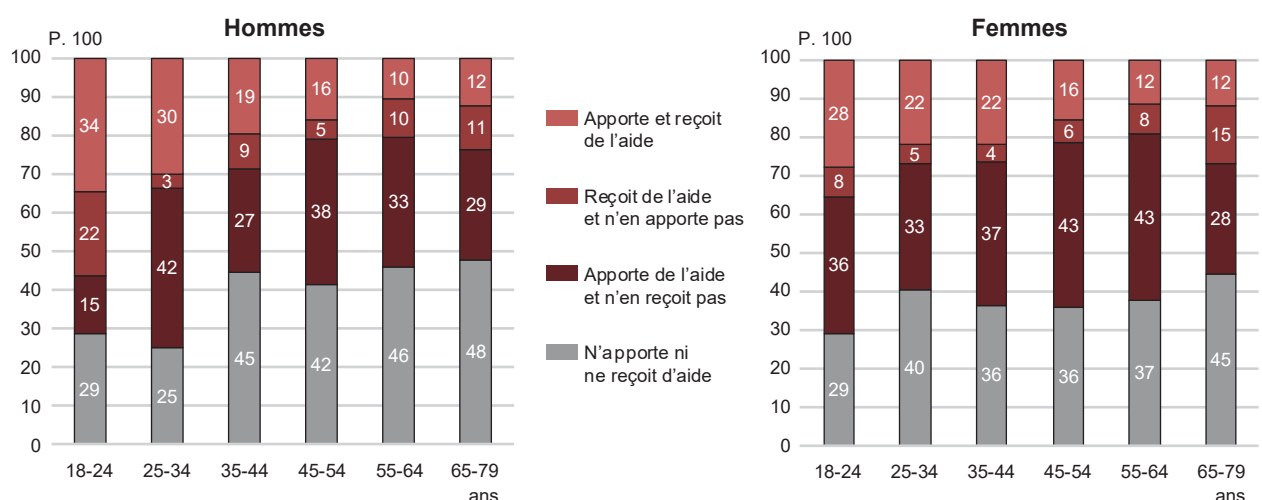
Cette augmentation ne s'accompagne pas pour autant d'une hausse de l'aide reçue. La part de ceux déclarant recevoir une aide de leurs proches a au contraire diminué à quasiment tous les âges, et ce de façon plus marquée pour les femmes. Les jeunes femmes en particulier sont beaucoup plus nombreuses à apporter de l'aide sans en recevoir en retour : 36 % des 18-24 ans sont dans cette situation, contre 29 % en 2010 (figure 16). De manière générale, les jeunes martiniquais sont davantage intégrés dans les réseaux d'aide informelle en tant que pourvoyeurs d'aide, tandis qu'il y a 10 ans, ils en étaient avant tout bénéficiaires.

Figure 15. Part des personnes déclarant apporter et recevoir de l'aide selon l'âge – Martinique



Champ : personnes résidant en Martinique au moment des enquêtes (18-79 ans). Lecture : en 2010, 40 % des hommes de 75-79 ans vivant en Martinique déclaraient recevoir de l'aide d'au moins un membre de leur entourage. Sources : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillessement 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

Figure 16. Répartition des individus selon les aides apportées et reçues – Martinique



Champ : personnes résidant en Martinique au moment de l'enquête (18-79 ans). Lecture : en 2020, 28 % des femmes de 18-24 ans vivant en Martinique disent à la fois recevoir et apporter de l'aide. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

Les aides informelles reçues varient selon le sexe de la personne âgée

Comme en 2010, l'aide informelle reçue par les plus âgés est quasi exclusivement « non-financière ». Elle prend la forme de tâches administratives, ménagères, et plus rarement de soins personnels. Cette aide a diminué depuis dix ans : 17 % des hommes et 20 % des femmes de 60 ans ou plus en reçoivent une de leurs proches, contre 25 % quel que soit le sexe en 2010. Cette proportion, légèrement inférieure à celle observée en Guadeloupe, l'est encore plus en comparaison de La Réunion.

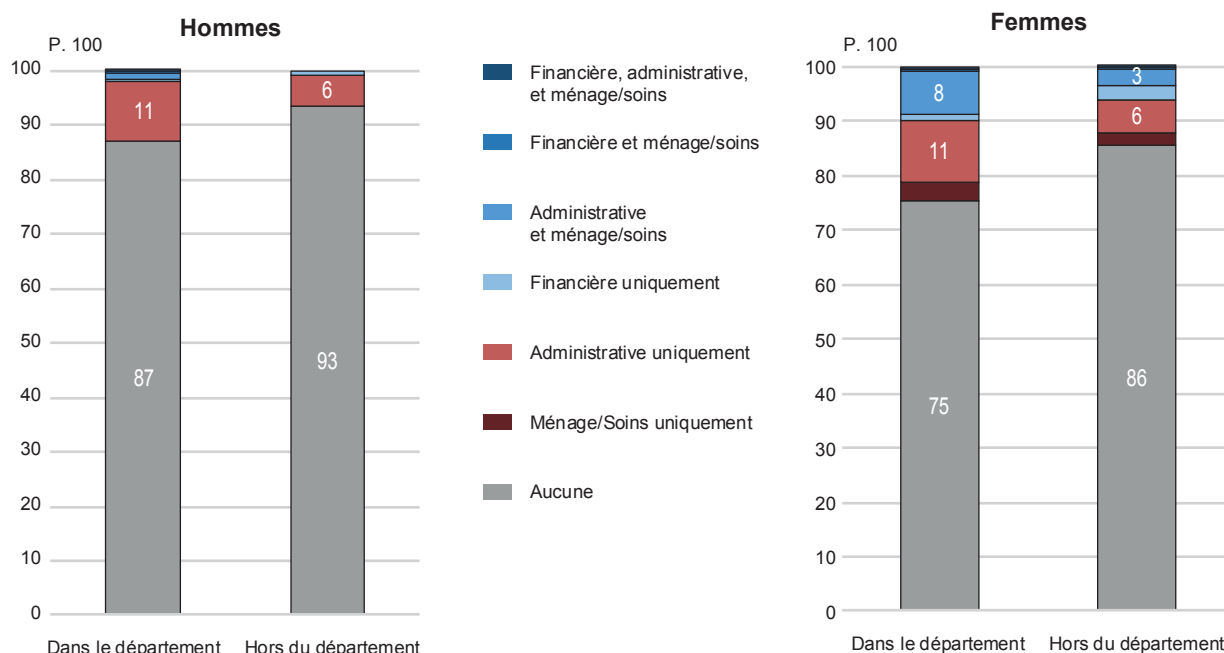
En Martinique comme dans les autres Drom, environ la moitié des bénéficiaires d'aides non-financières les reçoit uniquement de leurs proches, aussi bien les hommes que les femmes. Toutefois, les sources d'aides informelles varient selon le sexe de la personne âgée : pour les femmes, les aidants sont surtout les enfants, tandis que pour les hommes, le principal pourvoyeur d'aide est la conjointe. Ces différences entre les sexes se retrouvent en Guadeloupe, et n'ont pas changé depuis dix ans.

L'enquête MFV-2 permet également de savoir quels enfants aident leurs parents âgés, et ainsi d'évaluer les effets de la « famille à distance » sur les solidarités dont bénéficient les aînés. En Martinique, sur l'ensemble des enfants adultes non-cohabitants des personnes de 60 ans ou plus, seule une minorité est

déclarée comme aidants par leur père ou leur mère. Les enfants en migration sont moins souvent déclarés comme aidants : 11 % contre 21 % de ceux qui résident en Martinique. Quel que soit leur lieu de vie, les enfants des femmes sont davantage déclarés comme aidants que ceux des hommes. Cela s'explique par la présence plus fréquente d'une conjointe pour endosser le rôle d'aidante principale pour les hommes, et également par les histoires familiales qui ont pu plus fréquemment conduire à une rupture ou un affaiblissement des liens entre les pères et leurs enfants.

La nature de l'aide apportée par les enfants dépend également du sexe du parent bénéficiaire. Les pères déclarent recevoir presque uniquement de l'aide pour les tâches administratives, en particulier lorsque les enfants vivent hors de la Martinique. Les aides déclarées par les mères sont plus diversifiées, autant celles prodiguées par les enfants résidant dans le département que par ceux en migration (**figure 17**). Ces derniers apportent plus souvent de l'aide administrative ou financière seulement, tandis que les enfants sur place viennent plus fréquemment en aide à leur mère pour les tâches ménagères et/ou de soins personnels (12 % contre 5 % de ceux en migration). Rappelons que l'aide est mesurée ici à partir de la seule déclaration des parents. La perception par les enfants de leur contribution pourrait être différente.

Figure 17. Aide apportée par les enfants des hommes et des femmes selon leur lieu de vie – Martinique



Champ : enfants adultes (18 ans ou plus) non-cohabitants des personnes résidant en Martinique au moment de l'enquête (60-79 ans). **Lecture :** en 2020, 6 % des enfants adultes des femmes, résidant hors de Martinique, apportaient une aide uniquement administrative à leur mère. **Source :** Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillesse 2 (2020-2021).

Des aides formelles peu fréquentes en Martinique et complémentaires aux aides informelles

L’enquête MFV-2 permet d’évaluer les aides reçues de professionnels pour les tâches administratives, ménagères ou les soins personnels. En 2020, en Martinique, 7 % des 60-79 ans, hommes et femmes confondus, reçoivent des aides formelles. Cette proportion, similaire à celle observée en Guadeloupe, est moindre à La Réunion, où l’aide formelle bénéficie à 11 % des seniors.

Cette aide concerne plus souvent les personnes ayant des problèmes de santé : 11 % de celles limitées dans leurs activités quotidiennes sont aidées par des professionnels, contre 4 % de celles qui ne déclarent aucune restriction d’activité. Quel que soit l’état de santé du bénéficiaire, les aides formelles sont souvent couplées avec des aides informelles : seuls 3 % des Martiniquais âgés de 60-79 ans ne reçoivent que de l’aide formelle (tableau 3). Les Martiniquais âgés restent donc majoritairement aidés par leurs proches, avec l’intervention d’aidants professionnels en complément lorsque l’état de santé de la personne âgée se dégrade.

Si les hommes sans enfant sont nombreux à recevoir de l’aide formelle (9 %), il n’en va pas de même des femmes dans la même situation (5 %). Les personnes dont tous

Tableau 3. Types d’aide reçue par les 60-79 ans (en %) – Martinique

	Hommes	Femmes	Ensemble
Aide formelle et informelle	3	4	4
Aide formelle uniquement	3	3	3
Aide informelle uniquement	14	16	15
Aucune aide	79	77	78

Champ : personnes âgées de 60 à 79 ans résidant en Martinique. Lecture : 3 % des hommes âgés de 60 à 79 ans en 2020 en Martinique recevaient à la fois de l’aide formelle et informelle. Source : Ined-Insee ; enquête Migrations, Famille et Vieillessement 2 (2020-2021).

les enfants sont en migration, quel que soit le sexe, n’ont pas plus recours à l’aide formelle que la moyenne des Martiniquais âgés (7 %). L’aide formelle ne semble donc pas vraiment pallier l’absence d’enfant aidant sur le territoire. Au contraire, les personnes qui ont des enfants dans le département y ont un peu plus souvent recours (8 % contre 7 % en moyenne). La présence d’enfants à proximité, qui peuvent évaluer les besoins d’assistance du parent, pourrait être un facteur déclencheur du recours à l’aide formelle. Ce sont en effet eux qui, le plus souvent, organisent l’aide mobilisée autour des parents âgés.

La langue créole : une pratique encore courante, mais en recul

En Martinique, le créole est la langue usuelle de seulement 9 % des natifs. Ce taux, proche de celui de la Guyane⁽²¹⁾ (6 %), est très en deçà de ceux enregistrés en Guadeloupe (17 %) et à La Réunion (29 %). L'enquête souligne un net effet de génération : langue principale de 15 % des 65-79 ans, sa pratique s'estompe au fil des générations, pour n'atteindre que 3 % des 18-24 ans. Néanmoins, une large majorité des natifs (81 %) déclare l'utiliser – ou l'avoir utilisé – régulièrement au cours de leur vie. Un taux, là encore, inférieur à ceux de la Guadeloupe (86 %) et de La Réunion (93 %), mais très supérieur à celui de Guyane (50 %). Notons qu'en Martinique, ce taux est de 67 % chez les jeunes adultes (18-24 ans).

L'usage du créole demeure ainsi largement répandu dans la vie quotidienne en Martinique. En 2020, 66 % des natifs disent l'utiliser pour s'adresser à leur conjoint, 49 % le mobilisent lors de conversations avec leurs enfants, 56 % avec les voisins, et 47 % avec les collègues de travail⁽²²⁾. En revanche, en l'espace de dix ans, sa pratique a nettement régressé dans la sphère professionnelle (tableau 4). L'enquête révèle également d'importants écarts selon les groupes d'âge : à titre d'exemple, si 52 % des natifs âgés de 55 ans ou plus disent parler créole à leurs enfants, ce n'est le cas que de 30 % de ceux de moins de 35 ans. L'enquête sur les pratiques culturelles réalisée en Martinique en 2019-2020 montre qu'au-delà des interactions sociales, la langue créole est aussi employée pour des consommations culturelles, notamment la télévision : « 26 % des Martiniquais regardent une chaîne en créole dont 4 % tous les jours ou presque. Cette pratique est cependant moins courante qu'en Guadeloupe (respectivement 54 % et 21 %). » (Louguet et al., 2021).

Le niveau de lecture en créole s'est développé

L'ensemble des natifs de Martinique disent comprendre et parler facilement le créole, hormis 7 % qui connaissent un peu plus de difficultés. Au total, 38 % se disent capables de lire le créole, en plus de le parler. Un peu moindre qu'en Guyane et en Guadeloupe (40 % et 44 %), ce taux est supérieur à celui enregistré à La Réunion (34 %). Le créole demeure donc une langue principalement orale, mais en dix ans, la part des natifs aptes à le lire s'est sensiblement accrue⁽²³⁾, notamment parmi les jeunes adultes (18-24 ans) où elle a progressé de 17 points en dix ans (de 33 % à 50 %).

La langue créole, un patrimoine culturel à préserver

Les données des enquêtes MFV-1 et 2 témoignent d'un consensus grandissant sur l'importance de la langue créole et les moyens de la préserver. En 2020, 91 % des natifs de Martinique pensent que le créole est important pour l'identité du territoire, soit 6 points de plus qu'il y a dix ans (85 %). Sur ce plan, on ne note aucune différence significative entre les hommes et les femmes. Dans l'enquête de 2010, ce sont les plus âgés qui étaient de loin les plus rétifs à cette idée. Si cet effet de génération est moins visible en 2020, la conviction de l'importance du créole pour l'identité de l'île demeure la plus ancrée chez les plus jeunes : 95 % des 18-24 ans partageant ce point de vue.

La reconnaissance du créole martiniquais et son acceptation hors de la sphère privée s'accroît. Alors qu'en 2010, 32 % des natifs estimaient que son usage devrait se limiter à des conversations en famille ou entre amis, cette part n'est plus que de 21 % dix ans plus tard. La Martinique est ainsi (avec la Guadeloupe), le Drom où

Tableau 4. Part des natifs des Drom utilisant/ayant déjà utilisé la langue créole dans divers contextes (en %)

	Au conjoint actuel (parmi les personnes en couple cohabitant ou non)		Aux enfants (parmi les personnes qui ont/ont eu des enfants)		Aux voisins		Aux collègues (parmi les personnes qui travaillent/ont déjà travaillé)	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
Guadeloupe	78	75	56	56	72	67	58	49
Martinique	69	66	53	49	64	56	56	47
Guyane	46	34	35	22	43	26	47	27
La Réunion	92	86	85	75	90	83	69	55

Champ : natifs des Drom résidant dans leur département de naissance au moment des enquêtes (18-79 ans). *Lecture* : en 2020, 56 % des natifs de Martinique y résidant au moment de l'enquête disent parler/avoir déjà parlé créole à leurs voisins. *Sources* : Ined-Insee ; enquêtes Migrations, Famille et Vieillesse 1 (2009-2010) et 2 (2020-2021).

(21) La présence plus importante de natifs de l'étranger en Guyane induit une forte diversité des langues dans ce département.

(22) Il n'y a pas de différences très significatives entre les pratiques des hommes et des femmes, sauf pour les conversations avec les voisins (66 % pour les hommes contre 47 % pour les femmes) et avec les collègues de travail (59 % pour les hommes contre 36 % pour les femmes).

(23) 28 % disaient être capables de le lire en 2010.

l'idée d'une limitation de son usage à la sphère privée est la moins répandue⁽²⁴⁾. Ce sont les Martiniquais les plus âgés (28 % des 65-79 ans) qui soutiennent le plus l'idée de cette limitation, contre seulement 14 % des 18-24 ans.

Finalement, une majorité grandissante de Martiniquais (84 % contre 76 % il y a dix ans) approuvent l'idée d'un enseignement de la langue créole à l'école, au même titre que d'autres langues. Comparable à celle enregis-

trée en Guadeloupe et en Guyane (89 % et 86 %), cette approbation est très supérieure à celle recueillie à La Réunion (49 %). Ce sont, là encore, les Martiniquais les plus jeunes qui soutiennent le plus l'idée d'une politique de « valorisation-préservation » du créole : 92 % des 18-24 ans souhaiteraient qu'il soit enseigné dans les écoles, contre 77 % des 65-79 ans.

(24) En Guyane et à La Réunion, cette réserve est toujours partagée par plus d'un tiers des natifs en 2020 (35 %).

L'enquête MFV-2 donnera lieu à plusieurs exploitations thématiques plus approfondies, ainsi qu'à des travaux qualitatifs par le biais d'entretiens complémentaires qui seront réalisés avec des répondants ayant donné leur accord pour recevoir à nouveau la visite d'un enquêteur. Ces approfondissements pourraient concerner une ou plusieurs des thématiques traitées, en fonction des besoins exprimés.

À titre d'exemple, la thématique de la « mobilité sociale des jeunes » fera l'objet d'une attention particulière. Cet enjeu fort de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins appelle des investigations plus approfondies. L'obtention du permis de conduire (information inédite dans l'enquête MFV-2) occupe sur ce plan une place importante. En effet, dans des contextes où l'offre de transports en commun demeure déficiente, en disposer est un atout important, faute de quoi ceux

résidant dans des zones géographiques éloignées des grands pôles économiques peuvent s'en trouver fortement pénalisés. Cette autonomie de mobilité est également un enjeu important pour l'insertion économique des femmes, autant que pour l'accès aux soins des seniors. Concernant la jeunesse ultramarine, ce sujet est abordé dans un article de juin 2023 dans la revue *Agora débats/jeunesses* : « L'entrée dans la vie adulte dans les départements et régions d'outre-mer : plus tardive aux Antilles qu'à La Réunion ».

Un groupe de travail devrait être constitué dans les mois à venir, avec pour objectif la réalisation, dans les collections de l'Ined, d'un ouvrage collectif retraçant les grandes évolutions entre les résultats de MFV-1 et ceux de MFV-2 sur plusieurs thématiques.

Pour suivre l'actualité de l'enquête et ses résultats, voir le site Internet : <https://mfv2.site.ined.fr/>

Bibliographie

- AUDOUX L., PRÉVOT P., 2022, « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus*, 270. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6459395>
- BEAUGENDRE C., BRETON D., MARIE C.-V., 2016, « « Faire famille à distance » chez les natifs des Antilles et de La Réunion », *Recherches familiales*, 13(1), p. 35-42. <https://doi.org/10.3917/rf.013.0035>
- BRETON D., 2011, « L'entrée dans l'âge adulte des jeunes réunionnaises et martiniquaises : la famille comme une « évidence » ? », *Politiques sociales et familiales*, 106, « Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM », p. 25-38. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2649>
- BRETON D., MARIE C.-V., FLOURY E., CROUZET M., DEHON M., FABRE E., 2022, « Migrations, Famille et Vieillesse à La Réunion. Premiers résultats de l'enquête MFV-2 en outre-mer », Aubervilliers : Ined. <https://doi.org/10.48756/ined-dt-1122m6pd>
- CHARBIT Y., LERIDON H., 1980, *Transition démographique et modernisation en Guadeloupe et en Martinique*, Ined, « Travaux et Documents », cahier n° 89.
- CORNUT M., 2021, « Une demande croissante de logements liée à la décohabitation », *Insee Flash Martinique*, 153. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5402380>
- COULLAUD A., 2017, « Familles de Martinique : vers une évolution des modèles familiaux », *Insee Dossier Martinique*, 6. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2845782>
- CROUZET M., 2018, « Vieillesse et perte d'autonomie aux Antilles et à La Réunion : des situations en outremer contrastées », *Espace populations sociétés*, 2018(1-2). <https://doi.org/10.4000/eps.7658>
- CROUZET M., CARRÈRE A., LABORDE C., BRETON D., CAMBOIS E., 2020, « Différences d'espérance de vie sans incapacité dans les départements français. Premiers résultats à partir de l'enquête Vie Quotidienne et Santé », *Revue Quetelet*, 8(1), p. 73-101. <https://doi.org/10.14428/rqj2020.08.02.03>
- DAVIE E., MAZUY M., 2010, « Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement », *Population*, 65(3), p. 475-512. <https://doi.org/10.3917/popu.1003.0475>
- DEMOUGEOT L., BESSON L., THIBAUT P., 2021, « Les natifs des Antilles, de Guyane et de Mayotte quittent souvent leur région natale, contrairement aux Réunionnais », *Insee Première*, 1853. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5355264>
- GLENNISSON J., 2021, « Trois Guadeloupéens sur 10 ont renoncé ou retardé des soins en 2019 », *Insee analyses Guadeloupe*, 50. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5390716>
- HADDAD M., CARON L., 2022, "Transregional spouses, parents and children: How gender and family shape return migration in the French overseas," *Population, Space and Place*, e2629. <https://doi.org/10.1002/psp.2629>
- INSEE, 2022, « La part des natifs dans la population diminue, mais demeure élevée. Population de La Réunion selon le lieu de naissance depuis 1990 », *Insee analyses La Réunion*, 74. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6536241>
- INSEE GUADELOUPE, 2012, « Migrations, famille et vieillissement : défis et enjeux pour la Guadeloupe », *Antianéchos de Guadeloupe*, 19. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293332>
- LEDUC A., DEROYON T., ROCHEREAU T., RENAUD A., 2021, « Premiers résultats de l'enquête santé européenne (EHIS) 2019. Métropole, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte », *Les Dossiers de la DREES*, 78.
- LEFAUCHEUR N., BROWN E., 2011, « Relations conjugales et configurations parentales à la Martinique », *Politiques sociales et familiales*, 106(1), p. 9-23. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2648>
- LOUGUET A., CREIGNOU A., RAIMBAUD B., 2021, « En Martinique, les traditions, la musique et le créole fédèrent les générations », *Insee analyses Martinique*, 48. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5544035>
- MARIE C.-V., 2011, « L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse [Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain] », *Politiques sociales et familiales*, 106, « Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM », p. 98-103. <https://doi.org/10.3406/caf.2011.2657>
- MARIE C.-V., BRETON D., CROUZET M., FABRE E., MERCERON S., 2017, « Migrations, natalité et solidarités familiales. La société de Mayotte en pleine mutation », *Insee analyses Mayotte*, 12. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2656589>
- MARIE C.-V. et TEMPORAL F., 2011, « Les DOM : terres de migrations », *Espace populations sociétés*, 3, p. 475-491. <https://doi.org/10.4000/eps.4652>
- TANTIN-MACHECLER M., 2017, « Familles de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy : en pleine mutation », *Insee Dossier Guadeloupe*, 13. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2845639>



Ined – Institut national d'études démographiques

9, cours des humanités, 93322 Aubervilliers • Tél. : 01 56 06 20 00 • www.ined.fr